

**ÉCONOMIE - DROIT
(ÉPREUVE N° 275/752)
ANNÉE 2018**

**ÉPREUVE CONÇUE PAR SOUTH CHAMPAGNE BUSINESS SCHOOL
voie ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE**

NOTE DE SYNTHÈSE: UBERISATION DE L'ÉCONOMIE

Selon Nicolas Rousset, "L'Uberisation est devenue une religion moderne". En effet depuis 2015 on assiste à l'émergence d'une multitude de plate-formes numériques^(PN) et des nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC). L'économie numérique a été bâtie sur par ces nouveaux modes de consommations, ainsi ce phénomène porte le nom * "d'Uberisation". Uberiser une économie consiste à transformer un produit en service numérique avec efficience. Les plate-formes comme UBER ont révolutionné la concurrence mais ont créé des emplois précaires. Cette nouvelle forme de marché interroge sur la façon de légitimer cette économie du numérique en pleine expansion.

Ainsi faut-il* intervenir pour réguler le marché du numérique ? car les plate-formes numériques marquent

une rupture avec la concurrence traditionnelle (I) et elles ont différentes conséquences sur le marché du travail (II).

I L'ubérisation : Rupture avec la concurrence traditionnelle

Ⓐ Le fonctionnement du marché numérique

L'ubérisation de l'économie a été rendue possible par la disparition des barrières d'entrée sur le marché comme les contraintes légales. Par exemple la plate-forme UBER n'a pas besoin d'une licence de TAXI afin d'assurer son activité. Avant l'arrivée d'UBER le prix de la licence s'élevait jusqu'à 240 000 € jusqu'à la loi du 1^{er} octobre 2014 donnant à UBER le droit * de changer des clients sur réservations (facilité avec la démocratisation des smartphones).

Ⓑ Une situation de monopole

Pour réussir sur ce marché, il faut dominer en innovant et en restant compétitif. Les PN sont soumises à des effets de réseaux, la réification

- augmente proportionnellement au nombre d'utilisateurs. Des monopoles comme Google émergent ainsi mais n'abuse pas de leur position dominante. Le marché est alors simplement soumis aux lois de la concurrence.

II. Les conséquences sur le marché du travail

A) Précarisation

Les PN comme Uber favorise la création d'emplois précaires sous forme de contrats déguisés. Les travailleurs d'UBER ne sont pas caractérisés³⁰⁰ comme salariés par la PN : Ils vivent dans l'insécurité et cela peut avoir de graves conséquences sur leur santé car les horaires sont plus longues et donc le stress est plus élevé on compte en France 3,2 millions de travailleurs précaires⁴⁰⁰ ce qui inquiète l'organisation internationale du travail.

B. Créations d'emploi

La théorie de la destruction créatrice de Schumpeter semble cependant être vérifiée avec l'ubérisation. En effet le solde de la créations d'emploi TAXI/UBER est positif (21.16 en 2012 et 12.218 en 2016) il a été multiplié

par 6. Cela signifie que des emplois ont davantage été créés^{A.2} sur le court terme que détruit sur le long terme grâce au progrès technique.

Même si le fonctionnement de la concurrence a été baillerisé par les PN et que les barrières d'entrée sur le marché ont été réduites, réguler la concurrence ne semble pas un impératif économique car ces monopoles se sont constitués naturellement grâce aux effets de réseaux. Cependant malgré la très forte augmentation des emplois, ceux-ci sont précaires ce qui est instable pour la population : il faudrait trouver un moyen de réguler cet aspect du marché.

TOTAL : 542 MOTS